Association MOUVEMENT TILT

Etats greffe
Bilan au 31/12/2025

Rue du Colombier
01350 CULOZ-BEON
SIRET : 92411110700018

Bilan Actif

Bilan Actif		Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 03/10/2023 au 31/12/2024
		Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement	I				
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires					
Autres immobilisations incorporelles					
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Instal. techniques, matériel et outillages indus.					
Autres immobilisations corporelles		1 533	586	947	593
Immo. corp. en cours, avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières		290		290	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	**II**	**1 823**	**586**	**1 237**	**593**
Comptes de liaison	III				
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Créances					
Créances clients, usagers et comptes rattachés					
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances		45 000		45 000	241 250
Charges constatées d'avance		6 427		6 427	738
Valeurs mobilières de placement					
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités		194 372		194 372	131 661
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	**IV**	**245 799**		**245 799**	**373 650**
Frais d'émission des emprunts	V				
Primes de remboursement des emprunts	VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif	VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)		**247 622**	**586**	**247 036**	**374 243**

Bilan Passif

Bilan Passif		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 03/10/2023 au 31/12/2024
		Total	Total
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Écarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité			
Autres réserves			
Report à nouveau		7 380	
Excédent ou déficit de l'exercice		7 442	7 380
Situation nette		14 821	7 380
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL DES FONDS PROPRES	**I**	**14 821**	**7 380**
Autres fonds propres			
Montant des émissions de titres associatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES	**I bis**		
Comptes de liaison	**II**		
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés		129 271	105 204
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	**III**	**129 271**	**105 204**
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL DES PROVISIONS	**IV**		
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Instruments financiers à terme			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		308	760
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales		6 322	3 754
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			4 000
Produits constatés d'avance		96 313	253 145
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES	**V**	**102 944**	**261 659**
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif	**VI**		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)		**247 036**	**374 243**

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 03/10/2023 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations	16 633	
Vente de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	18 356	
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	198 235	293 015
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	105 204	
Autres produits	4 007	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	**342 435**	**293 015**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	100 356	110 096
Aides financières		47 200
Impôts, taxes et versements assimilés	772	84
Salaires	77 711	16 163
Cotisations sociales	26 355	6 749
Dotations aux amortissement et dépréciations	453	133
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés	129 271	105 204
Autres charges	75	6
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	**334 993**	**285 635**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**7 442**	**7 380**
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III		

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 03/10/2023 au 31/12/2024
		Total	Total
Charges financières			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie			
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV			
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)			
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)		**7 442**	**7 380**
Produits exceptionnels	**V**		
Charges exceptionnelles	**VI**		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)			
Participation des salariés aux résultats	**VII**		
Impôts sur les bénéfices	**VIII**		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		**342 435**	**293 015**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)		**334 993**	**285 635**
EXCÉDENT OU DÉFICIT		**7 442**	**7 380**

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	3 264	
Prestations en nature		
Bénévolat	15 995	54 730
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**19 259**	**54 730**
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	3 264	
Prestations en nature		
Personnel bénévole	15 995	54 730
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**19 259**	**54 730**

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 247 036 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 7 442 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'Association :

Le mouvement Tilt est une dynamique de mécénat collectif.

Sa mission : Accélérer l'impact de la philanthropie au service des transitions.

Sa finalité : Participer à la construction d'un récit positif et mobilisateur de la transition écologique pour soutenir l'émergence d'une société engagée, solidaire et durable.

Lieu d'exploitation de l'activité de l'Association :

161 rue du colombier - 01350 CULOZ-BEON

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé du règlement 2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des éléments indiqués ci-dessous
- indépendance des exercices,
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements de méthodes comptables

Cet exercice constitue le premier exercice d'application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modification du plan comptable général (règlement ANC N° 2014-03).

Celui-ci n'a pas donné lieu à des reclassements comptables.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.
Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

Mobilier de bureau et informatique 3 ans.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont principalement constituées de contributions financières pluriannuelles à recevoir.

Engagements en matière de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2025) en tenant compte des éléments suivants :
- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3,96 %.

L'engagement s'élève à 189 euros au 31 décembre 2025.

Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 129.270,85 euros et correspondent à des fonds reçus dans le cadre de la mise en œuvre de conventions de transition auprès de partenaires. Ces fonds, relatifs à l'année 2025, n'ont été utilisés que pour partie sur l'exercice.

En 2024, le calcul des fonds dédié a été réalisé sur la base du pourcentage d'avancement des objectifs par projets.
Les objectifs étant mouvants d'une année sur l'autre, cette méthode a évolué sur 2025.
Le calcul des fonds dédiés au 31 décembre 2025 est réalisé sur la base du budget global engagé hors prestations de services retraitées des achats d'études.

Produits constatés d'avance

Dans le cadre de l'aide à la transition, l'association a signé en 2024 plusieurs conventions concernant des contributions financières pluriannuelles. Aussi, une partie des fonds reçus ont été décalées sur les exercices 2025 et 2026 sur la base des dates prévues dans chacune des conventions.

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 457 heures. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 35 €/heure correspond à un montant de 15 995 euros.

L'association bénéficie d'une mise à disposition gratuite d'un bureau de 16 m², valorisée à 3 264 euros pour l'exercice, sur la base d'un loyer estimatif de 17 €/m², soit 272 euros par mois.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Rémunérations versées à certains dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, le montant total des rémunérations pour l'exercice clos le 31/12/2025 versées aux trois plus haut cadres dirigeants, bénévoles et salariés de l'association, s'élève à 0 euros.